

CHAMPIONNAT REGIONAL

COMMUNICATION DES RESULTATS – ENVOI DES FEUILLES DE MATCH

FEUILLE DE MARQUE (PC48)

Sous peine d'amende, prévue au TTA, la feuille de marque doit être transmise par courriel en format pdf (recto et verso de la feuille si nécessaire) à l'adresse championnat.regional@awbb.be, au plus tard le premier jour ouvrable qui suit la fin de la rencontre (Si une rencontre se déroule en semaine, la feuille doit être transmise au plus tard le lendemain minuit).

Elle doit pouvoir être transmise, par courrier postal, en réponse à toute demande du Département (conserver les originaux jusque la fin du championnat).

Si la feuille de marque ne parvient pas au Département dans un délai de 48 heures, après envoi d'un rappel, le forfait et l'amende (PC.73) seront appliqués.

Remarques importantes :

- merci d'utiliser l'adresse championnat.regional@awbb.be **UNIQUEMENT** pour l'envoi des feuilles de match.
- **Un fichier** comportera **une seule feuille de match** (deux si le verso a été annoté par les arbitres).
- Le **nom du fichier** sera le **numéro de la rencontre** (pas d'autres renseignements comme le nom du club ou la catégorie)
exemple : 110121 (si recto et verso : 110121 recto et 110121 verso).
- La feuille sera scannée de préférence **en couleur** pour faciliter le contrôle

ANNONCE DES RESULTATS (PC66)

Le résultat des rencontres des compétitions doit être communiqué **pour le dimanche 20h au plus tard** au Département par le club visité ou organisateur, ou par le club visiteur en cas d'absence des premiers nommés. Tout manquement sera sanctionné par l'amende prévue au TTA.

Pour les rencontres se déroulant en semaine, le résultat sera communiqué dans les meilleurs délais après la rencontre, au plus tard le lendemain à 20h.

Remarque : Comment communiquer les résultats des rencontres de Régionale :

- **DE PREFERENCE** Directement sur l'**EXTRANET**
 - o Vous vous connectez avec vos mot de passe et login habituels
 - o Dans la rubrique « formulaires », vous sélectionnez : Encodage des résultats
 - o Vous choisissez la journée concernée dans le premier rectangle « journée »
 - o Les rencontres de votre club du week-end concernés s'affichent. Il suffit de compléter le score et de cliquer sur soumettre en bas de page.

S'il vous est impossible de communiquer les résultats via l'extranet, il vous est loisible de le communiquer exceptionnellement :

- Soit par SMS au numéro **0492/97.28.75 (Mme Marèse Joliet)**

- Soit par Email à l'adresse marese.joliet@gmail.com

Remarque : ces dispositions sont les seules qui sont statutaires et donnent lieu à amende en cas de défaut. Il n'y a aucune obligation à respecter toute demande émanant d'un autre organe que le Département Championnat.

Remarque : Contrôle des feuilles de match

- TOUTES les feuilles sont vérifiées chaque semaine (licences de coaches, PC53...) et le PV y afférent paraît le vendredi suivant dans la News Letter ;
- Quand un club aligne plusieurs équipes au niveau régional (Seniors R1 et R2, 2 équipes jeunes dans la même catégorie), il est indispensable de faire figurer, à côté du nom de l'équipe, la lettre adéquate.
- Une feuille sera considérée comme incomplète si manque ou apparaît erronément :
 - La dénomination de l'équipe (et la lettre l'accompagnant le cas échéant) ;
 - Le numéro de la rencontre ;
 - La division et/ou la série (ex : R2A Dames(ou R2A DD) ou U14 Filles B(ou U14F B...)) ;
 - La date (l'heure doit être indiquée par l'arbitre) ;
 - Le numéro matricule du club ;
 - Le numéro de licence du coach (5 chiffres) ;
 - Les années de naissance en regard des joueurs, officiels et délégués
 - L'équipe victorieuse (sauf en cas de score nul chez les jeunes) ;

La tenue de la feuille est de la responsabilité de l'équipe **visiteuse** (sauf les renseignements propres à l'équipe visitée (Dénomination de l'équipe, n° matricule, liste des joueurs, coach, officiels et délégué)).